



FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS D'UN OUVRAGE DE CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES

Coût : payable lors de la réception du permis

La présente demande ne constitue pas une autorisation pour débiter les travaux ou l'usage. Afin de compléter l'analyse du dossier, la Municipalité de Val-Alain se réserve le droit de demander tous documents ou plans additionnels.

La date officielle de la demande est celle de la réception du présent formulaire.

Si, dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** après réception de la présente, les documents requis ne sont pas déposés, la présente demande devient nulle, et ce sans préavis et le requérant devra déposer une nouvelle demande.

Dans un délai d'au plus trente (30) jours à partir du dépôt de tous les documents complets, l'inspecteur en bâtiment délivre le permis demandé si l'ouvrage projeté répond aux exigences des règlements d'urbanisme. Dans le cas contraire, il fait connaître au requérant les raisons du refus de délivrer le permis.

1 IDENTIFICATION DU REQUÉRANT :

Propriétaire Locataire Autre

* Si le requérant n'est pas le propriétaire, il doit fournir une procuration signée par le propriétaire attestant qu'il autorise le requérant à déposer une demande.

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Autre # : _____ @ : _____

2 IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ OÙ S'EFFECTUERONT LES TRAVAUX :

Type d'usage desservi :

Résidentiel Agricole
Commercial Industriel Public

Adresse : _____

Numéro de lot (s) : _____

Matricule : _____

3 EXÉCUTION DES TRAVAUX :

Entrepreneur : _____

No° RBQ : _____

Valeur des travaux : _____

Date de début des travaux : _____

Date de fin des travaux projetée : _____

4 TYPE DE PUIITS :

Puits tubulaire Captage de source
Pointe filtrante Puits de surface
Puits tubulaire scellé Autre _____

5 AUTRES INFORMATIONS :

Capacité de pompage recherchée : _____ m³ / jour
OUI NON

Fosse septique à moins de 15m
du puits projeté

Champs d'épuration à moins de
30m du puits projeté

Le puits visé alimente moins de
20 personnes

6 DOCUMENTATION CONDITIONNELLE À L'ÉTUDE DE LA DEMANDE (OBLIGATOIRE) :	À JOINDRE	NON APPLICABLE
1. La demande est accompagnée d'un schéma de localisation montrant à quelle distance l'installation se situe par rapport aux systèmes étanches et non étanches de traitement des eaux usées (fosse septique et élément épurateur, par exemple) ainsi que les autres sources potentielles de contamination;	<input type="checkbox"/>	
2. La demande est accompagnée du numéro de la Régie du bâtiment de la firme qui effectuera les travaux;	<input type="checkbox"/>	
3. Si la demande consiste à condamner un système de captage, l'identification et la description de la technique utilisée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

7 AUTRES INFORMATIONS

Je soussigné _____ déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets. Je m'engage à déposer tous les documents requis à la demande du service d'urbanisme et déclare avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur et comprends que les travaux ne doivent pas débuter avant d'en avoir obtenu l'autorisation.

Signature : _____ Date : _____

****CECI N'EST PAS UN PERMIS****

Municipalité de Val-Alain
648, rue Principale, Val-Alain, Qc, G0S 3H0
Tél : 418-744-3222 poste 3 / inspecteur@val-alain.com